

COMMUNE DE LA CHATELAINE

GRANDE RUE- 39600

Tél. et Fax : 03.84.37.48.34

e-mail : mairie-la-chatelaine@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le trente juin, à 20h 00, le conseil municipal de la commune de La Châtelaine, régulièrement convoqué à la date du vingt-deux juin deux mille dix-sept, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain MURCIER, maire.

Présents : M. MURCIER Alain, Maire,
M. BRENIAUX Romuald, M. SOUDIER Jean-Gabriel, adjoints
Mme GUYON Gabrielle
MM. LOUBOUTIN Laurent, TERRIER Cyril, TRULLARD Yvan,

Absentes excusées : Mme VALLEUR Marie-Colette, a donné pouvoir à M. BRENIAUX Romuald
Mme DUGOIS Claudine, a donné pouvoir à M. LOUBOUTIN Laurent à compter du point 2 de l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : M. BRENIAUX Romuald

ORDRE DU JOUR :

- 1- Désignation du délégué et des suppléants communaux pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017
- 2 - Etude de devis pour un élévateur au Château
- 3 - Questions diverses

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

1 - Désignation du délégué et des suppléants communaux pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017

M. MURCIER Alain est élu à l'unanimité délégué en vue de l'élection des sénateurs dans les conditions requises par la loi.

M. SOUDIER Jean-Gabriel, M. BRENIAUX Romuald, M. LOUBOUTIN Laurent sont élus respectivement 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} suppléants, à l'unanimité, en vue de l'élection des sénateurs, dans les conditions requises par la loi.

2 - Etude de devis pour un élévateur au Château

M. le Maire présente à nouveau les devis de l'élévateur :

- entreprise ADS : 19 700 € H.T pour un élévateur hydraulique (et centrale hydraulique),
- entreprise ARATAL : 24 900 € H.T pour un élévateur électrique (option vitrage non comprise),
- entreprise Schindler : pas de réponse.

Le conseil, après étude de ces devis, retient à l'unanimité l'entreprise ARATAL afin de privilégier le système électrique qui semble plus adapté à nos besoins.

3 – Questions diverses

SIVOS : (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

Le Maire fait état du courrier reçu du Président du SIVOS par lequel il sollicite la présence des délégués à la prochaine réunion suite au quorum non atteint le 26 juin dernier. Les délégués devront se prononcer quant à la suite à donner s'agissant de l'éventuelle suppression d'un poste d'ATSEM, suite à la fermeture d'une classe. Compte tenu de la situation, le conseil municipal se prononce favorablement au maintien en l'état des postes pour la prochaine rentrée scolaire, ce temps étant nécessaire pour la recherche d'une solution.

Rythmes scolaires : En l'absence de décret paru lors du dernier Conseil Communautaire, le Président de l'intercommunalité s'est positionné sur un status quo pour la prochaine rentrée scolaire ; il est à noter que le Conseil Départemental (puis la Région en septembre) n'envisage pas de modifier les transports avant la rentrée 2018.

Achat d'un four pour le Château : Le foyer Rural participera à hauteur de 2000€ pour cet achat qui sera validé au prochain conseil.

Tour de France : Un arrêté de circulation est affiché en Mairie.

Aménagement des parkings du Château : Le conseil accepte la proposition de M. BAILLY E. qui substitue l'enrobé résine par du béton désactivé. Il accepte le nouveau plan présenté.

Travaux urgents : Après délibération avec 7 voix pour et une abstention, un caniveau de 8 mètres sera posé (sur le terrain communal) vers la maison de Mme Prost afin d'éviter les inondations.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00.

Le Maire

Le secrétaire de séance

Alain MURCIER

Romuald BRENIAUX